

Rapport d'évaluation

Plan de réussite

du Petit Séminaire de Québec (Campus de l'Outaouais)

Juillet 2002

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Note préliminaire

Le rapport d'évaluation du plan de réussite du Petit Séminaire de Québec, Campus de l'Outaouais, se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

La Commission estime que le plan de réussite du Petit Séminaire de Québec, Campus de l'Outaouais, devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

Première partie

**Évaluation du plan de réussite remis
au ministre de l'Éducation
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement
collégial
le 11 mars 2002**

Introduction

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite du Petit Séminaire de Québec, Campus de l'Outaouais,¹ lors de sa réunion tenue le 11 mars 2002. La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation et l'identification des obstacles ; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés par le Collège en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées ; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects afin d'en améliorer l'efficacité potentielle.

1. Cet examen a porté sur les *Plans de réussite* du Petit Séminaire de Québec, Campus de l'Outaouais et l'*Addendum* au plan institutionnel de réussite.

L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation

Le seul programme, conduisant au DEC, offert par le Petit Séminaire de Québec, Campus de l'Outaouais, est le Baccalauréat international. Le Campus propose cinq spécialisations rattachées au programme : Sciences de la nature, Sciences humaines profil administration, Sciences humaines profil humanités, Arts et lettres profil théâtre et Arts et lettres profil photographie.

Le Campus décrit, dans le plan de réussite, les règlements qui encadrent le programme *Baccalauréat international* et mentionne certaines caractéristiques de sa clientèle. Des données sur la réussite scolaire sont présentées. Elles illustrent les résultats de l'épreuve uniforme de français, le taux de réussite du programme et de trois cours en Sciences de la nature, le taux de diplomation, le taux d'admission à l'université; elles exposent des résultats par cours aux examens de l'Organisation du Baccalauréat international (O.B.I.) ainsi que des statistiques sur les performances de l'établissement provenant également de l'O.B.I.

Le Campus pointe une faiblesse dans le programme en Sciences de la nature. Il attribue cette faiblesse à la préparation des étudiants au niveau secondaire, d'une part, et aux exigences propres au programme, d'autre part. Les données présentées pour illustrer le taux de réussite du programme, le taux de diplomation et le taux de réussite des cours sont cependant incomplètes. Les écarts entre les taux de réussite de chaque spécialisation ne sont pas exposés dans le plan. Le Campus ne traite pas du pourcentage des étudiants ayant reçu une formation internationale au secondaire. Il n'examine pas les raisons qui poussent les étudiants à choisir une spécialisation en Sciences de la nature plutôt qu'en Sciences humaines et il ne donne pas d'information sur le cheminement scolaire des élèves. Le Campus ne présente pas l'ensemble des taux de réussite des cours.

Des données plus fournies auraient permis au Campus de corroborer les constats qu'il fait et de formuler d'autres hypothèses, par exemple l'importance du travail rémunéré ou le déroulement des activités artistiques et communautaires obligatoires dans la formation, pour cibler les obstacles à la réussite rencontrés par les élèves. Malgré l'absence de certaines données qui permettraient de comparer les résultats de chaque spécialisation et ceux de l'ensemble des cours offerts au Campus, ce dernier établit des objectifs institutionnels de réussite du programme pour 2004 et 2010.

Bien que le Campus aborde brièvement les caractéristiques des étudiants, les particularités de l'établissement et qu'il identifie des obstacles, les données présentées dans le plan ne permettent pas de comprendre l'impact de ces obstacles sur la réussite. Le Campus envisage d'effectuer un suivi plus étroit du cheminement des étudiants par la création d'une banque de données. En effet, la systématisation des informations contribuerait à documenter les analyses présentées.

Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles

Des moyens et des mesures d'aide, de soutien et d'encadrement sont présentés dans le plan de réussite. Ils prennent en compte les obstacles identifiés par le Campus et visent principalement l'amélioration de l'intégration des étudiants, le développement de méthodes de travail et un encadrement spécifique pour les cours de Sciences de la nature. Par exemple, en ce qui concerne ce dernier point, le Campus envisage de développer un projet de science multidisciplinaire obligatoire pour l'obtention du diplôme. Parmi les mesures exposées, mentionnons également la création d'un centre de documentation, le tutorat par les pairs, obligatoire, et le suivi hebdomadaire individuel pour chaque étudiant.

Le Campus propose des stratégies organisationnelles qui ont également une influence sur la réussite des élèves. Ces stratégies mettent de l'avant les différents services offerts aux enseignants par l'O.B.I., la politique d'évaluation des apprentissages (PIEA) du Campus et l'évaluation de l'enseignement. Cependant, le Campus n'a pas présenté son appréciation des particularités de gestion du B.I. et de leur influence sur la réalisation de son plan de réussite. Par exemple, le plan de réussite décrit bien les orientations et les exigences du programme de *Baccalauréat international*, mais le Campus n'en analyse pas l'impact sur la réussite de ses élèves.

Le Campus n'explique pas comment il arrive à composer avec les différents règlements qui l'encadrent. Il a dégagé une série de mesures administratives qui visent vraisemblablement à corriger certaines faiblesses. Ces mesures concernent l'amélioration des services d'aide disponibles au Campus, la création d'une banque de données et la mise sur pied de moyens pour mieux orienter les élèves dès leur arrivée au Campus. Parmi ces mesures, certaines, bien qu'intéressantes,

ne découlent pas d'une analyse de la situation de l'établissement, ou bien ne sont pas reliées à des obstacles préalablement identifiés.

Plusieurs des mesures proposées paraissent efficaces pour améliorer le soutien et l'encadrement des étudiants et favoriser la réussite et la diplomation. Toutefois, des précisions sur les besoins particuliers des étudiants, et sur les stratégies organisationnelles mises de l'avant pour répondre à ces besoins, permettraient de documenter les mesures présentées dans le plan de réussite.

Les modalités de mise en œuvre

La réalisation du plan est peu élaborée et certaines collaborations ne sont pas précisées. Aussi, le Collège n'indique pas quelles seront les ressources nécessaires pour assurer le développement de la banque de données, l'accessibilité des postes informatiques et la mise sur pied du centre de documentation. Les partenaires du Campus ne sont pas impliqués dans le plan de réussite, à l'exception de l'O.B.I. Aucun comité particulier n'est mis sur pied pour assurer la réalisation du plan.

Le Campus a inscrit, dans un calendrier, les mesures qu'il entend déployer pour favoriser la réussite des étudiants. Cependant, certaines paraissent arriver bien tard pour contribuer efficacement à l'atteinte des cibles institutionnelles de réussite et de diplomation. Ce plan d'action triennal ne comprend pas les responsabilités liées à la mise en œuvre et au suivi. La Commission estime que le Campus pourrait détailler la mise en œuvre du plan, identifier les responsables des mesures prévues et préciser les collaborations souhaitées. Le Campus est un petit établissement, mais la Commission l'encourage à prévoir et à définir les lieux d'échanges qui lui permettront d'assurer la mise en œuvre et le suivi de son plan de réussite.

Conclusion

Le Petit Séminaire de Québec, Campus de l'Outaouais, offre un seul programme et la mise en œuvre de ce programme s'effectue dans des conditions particulières mentionnées dans le plan de réussite. Cependant, le peu de données présentées ne permet pas de documenter les constats faits par le Campus. Ce dernier cible des obstacles à la réussite, mais ne présente pas d'analyses approfondies.

Des mesures s'appliquent aux activités d'apprentissage et aux services de support et d'encadrement des étudiants; peu visent directement la pédagogie. Plusieurs parmi les moyens proposés pour favoriser la réussite répondent aux obstacles identifiés. Des mesures administratives sont également prévues; elles ne sont toutefois pas documentées. Les moyens et les mesures sont répartis dans un calendrier mais les modalités de réalisation du plan ne sont pas définies.

La Commission constate que le plan, tel que présenté, n'est pas complet. Le Campus devra poursuivre ses analyses et bien documenter les hypothèses qu'il veut examiner. Plusieurs des mesures énumérées sont intéressantes, mais une partie des moyens proposés par le Campus, surtout en ce qui concerne les stratégies organisationnelles, n'est pas reliée à la situation de l'établissement. Dans son ensemble, il est permis de s'interroger sur le réalisme du plan de réussite eu égard aux cibles institutionnelles fixées.

En somme, la Commission pourra juger de l'efficacité de ce plan une fois que le Campus aura effectué des analyses plus approfondies du cheminement des étudiants et défini les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

Deuxième partie

Addenda et jugement final

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement
collégial
le 4 juillet 2002**

Addenda

Lors de sa réunion du 4 juillet 2002, la Commission a pris connaissance d'informations complémentaires² transmises par le Petit Séminaire de Québec, campus de l'Outaouais. Le Campus a documenté ses analyses. Les caractéristiques démographiques de sa région et de sa population étudiante sont décrites. Il a ajouté, aux données déjà présentées dans le plan, les taux d'échecs et d'abandons des étudiants pour tous les cours. Ces ajouts substantiels et l'approfondissement des analyses corroborent les premiers constats présentés dans le plan.

Le Campus a apporté des précisions sur les mesures administratives énoncées dans son plan. De nouvelles mesures ont été incluses dans la démarche du Campus. Elles sont reliées aux obstacles identifiés. La réalisation des mesures et des moyens exposés dans le plan est répartie entre les différents intervenants du Campus et un échéancier de réalisation est déterminé.

La mise en œuvre du plan est assurée par le comité de réussite : un comité conjoint professeurs-direction dont le mandat a été précisé.

Jugement final

La Commission estime que le plan de réussite du Petit Séminaire de Québec, Campus de l'Outaouais, devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Chantal Bouchard, agente de recherche

2. Constats et suivis / Plan institutionnel de réussite et bilan de mise en œuvre des moyens retenus.
Nouvelle version du Plan institutionnel de réussite incluant des modifications.